

Ecoles élémentaires
16 600 Magnac-sur-Touvre

La directrice
s/c de Monsieur l'Inspecteur de circonscription

Objet : Compte-rendu du troisième conseil d'école du mardi 11 juin 2024

Personnes présentes :

Représentants des parents d'élèves :

Mr Damien Aupy, Mme Bénédicte Barussaud Taccard, Mme Laura Elkerrerarfi, Mr Anthony Iaïchouchen, Mme Christelle Krebs, Mme Marie Lavauzelle, Mme Solène Papiou Mme Stéphanie Sarlange, Mme Florence Tardieu

Représentants du conseil municipal :

Mesdames Marie-Christine Devernay, Catherine Gazeau
Monsieur Cyrille Nicolas

DDEN :

Monsieur Leroux

Les enseignants :

Mesdames Laëtitia Bago, Christelle Dupeux, Stéphanie Julien, Corine Menaut-Charrier, Laudine Robin
Monsieur Fernando Guedes

Personnes excusées :

Monsieur l'Inspecteur de circonscription
Mesdames Beaulieu, Boucheron, Bourbon, Haro, Lenoir, Varacher

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 11 juin 2024 à 18h.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Validation de la fusion des deux écoles
- 2) Prolongement de l'organisation du temps scolaire : semaine de 4 jours
- 3) Effectifs pour la rentrée 2024-2025, répartition et équipe enseignante.
- 4) Bilan des projets de l'année 2023-2024
- 5) Nouveau projet d'école 2023-2028
- 6) Questions diverses

1. Validation de la fusion des deux écoles et de la direction :

La fusion des deux écoles était temporaire pour l'année scolaire 2023-2024.

Une demande de validation de cette fusion a été transmise au mois de février 2024 auprès du Directeur académique.

Les conseillers municipaux ont également validé cette demande en renommant les deux écoles d'un seul nom : Marie Curie.

A la rentrée prochaine, les deux lieux seront conservés.

La classe de Grande Section sera déplacée dans la garderie actuelle de l'école maternelle.

Deux classes seront donc disponibles dans la cour inférieure de Marie Curie.

Des travaux de réfection devraient avoir lieu : électricité, connexion internet, rafraîchissement peinture, révision du sol (les classes sont très sonores) ...

Monsieur le Maire confirme les travaux à venir. Auparavant un audit devra être réalisé pour évaluer les travaux.

L'équipe réfléchira avec la municipalité, pour les années à venir, sur l'avenir des deux écoles et leur regroupement sur un même lieu sachant qu'il faudra repenser l'accueil de la garderie qui est à ce jour déjà restreint en capacité et qui ne pourra pas accueillir deux classes supplémentaires.

Ce sujet sera donc abordé au cours de l'année prochaine.

Monsieur le Maire ajoute qu'un nouveau pôle accueil périscolaire et centre de loisirs devrait être construit et opérationnel fin 2026 si tout se déroule bien. Ce pôle sera construit derrière le préfabriqué, l'actuel potager de l'école.

L'équipe insiste sur le fait que ce lieu de verdure est important et qu'il serait bien d'en conserver une partie.

Normalement, les deux préfabriqués seront enlevés, un gain d'espace pour laisser place à ce nouveau pôle.

Le poste de direction est également fusionné et il sera assuré par Madame Julien.

2. Prolongement de l'organisation du temps scolaire : semaine de 4 jours

L'organisation de la semaine de quatre jours a été validée par le Directeur académique.

Les horaires des deux écoles restent également inchangés.

Ecole Marie Curie : les horaires 🕒 :

Ouverture des portes à 8h20

après-midi : 13h20

Sortie de classe à 11h30 et 16h30 et avant ou après le déjeuner Activités pédagogiques complémentaires

Garderie : de 7h00 à 8h20

de 16h30 à 18h30

Ecole Relette : les horaires 🕒

Ouverture des portes à 8h20

après-midi : 13h35

Sortie de classe à 12h et 16h15 (lundi et vendredi)

à 11h45 et 16h30 (mardi et jeudi) et de 11h45 à 12h15 Activités pédagogiques complémentaires

Garderie : de 7h00 à 8h20

de 16h15 à 18h30 (lundi et vendredi)

de 16h30 à 18h30 (mardi et jeudi)

3. Effectifs pour la rentrée 2024-2025, répartition et équipe enseignante.

L'équipe s'est déjà réunie pour échanger sur la répartition des classes en fonction du nombre d'élèves.

Elle a déterminé quatre répartitions possibles. L'une d'entre elles a pour l'instant été retenue mais en fonction de possibles inscriptions dans les semaines à venir, il pourrait y avoir des modifications. Depuis le mois de mai, six inscriptions ont été enregistrées.

Des changements pourraient également avoir lieu pour le niveau CE2 et proposer deux classes de CE2/CM1 pour séparer le groupe de CE2.

Enfin, des critères sont définis pour la répartition entre les deux écoles pour les élèves de CM1 :

- Lieu de résidence (proximité de l'école)
- Fratrie

CP	CP/CE1	CE1	CE2	CE2/CM1	CM1/CM2	CM2
23	13 + 8 21	23	23	5 + 19 24	14 + 10 24	26
Total : 164						

Madame Bago, qui n'est pas titulaire du poste, ne pourra pas rester sur l'école.

Un nouvel enseignant sera nommé avant la fin de l'année.

4. Bilan des projets de l'année 2023-2024

Projets culturels et artistiques :

Spectacle de danse

Le projet « Danse tes maux » aura lieu le mardi 18 juin à 18h au théâtre de Ruelle sur Touvre.
Les élèves présenteront leur travail sur le thème du harcèlement.
Ce spectacle proposera une danse par classe entrecoupée de vidéos, de chansons...

Sortie de fin d'année

Le mardi 25 juin, toutes les classes des deux écoles participeront à une sortie à Angoulême sur la journée.

Toutes les classes iront voir le troisième film du dispositif « Ecole et cinéma » : Un conte peut en cacher un autre. Certaines classes iront voir le film le matin, d'autres l'après-midi.

Une autre activité sera proposée différente en fonction des classes :

En fonction des classes, des activités différentes seront proposées.

	Matin	Déjeuner	Après-midi
CP	10h à 11h Musée du papier	Hôtel de ville	14h à 15h CGR
CP-CE1	10h à 11h30 Musée d'Angoulême	Jardin vert	14h à 15h CGR
CE1-CE2	10h15 à 11h15 CGR	Jardin vert	13h45 à 15h15 Musée d'Angoulême
CE2	10h à 11h30 à Cœur de la ville office de tourisme	Hôtel de ville	14h à 15h CGR
CM1	10h à 11h30 Cœur de la ville office de tourisme	Hôtel de ville	14h à 15h CGR
CM1-CM2	10h15 à 11h15 CGR	Square Saint Gelais	13h30 à 15h Murs peints Office de tourisme
CM2	10h15 à 11h15 CGR	Square Saint Gelais	13h30 à 15h Murs peints Office de tourisme

Projets sportifs :

 Rencontres USEP. Les rencontres de cette année ont été impactées par le temps pluvieux des derniers mois entraînant l'annulation de plusieurs rencontres.
Dernièrement, les élèves du CE2 au CM2 ont participé à une rencontre multi-activités à Brie.

 Olympiades en fin d'année entre toutes les classes des trois écoles de Magnac-sur-Touvre le lundi 1^{er} juillet.

Projets sciences et environnement :

- ✚ Projet dans le cadre d'une éducation à l'environnement pour un développement durable, proposé par le Grand Angoulême :
 - CP/CE1 : Biodiversité avec le jardin d'Isis. La classe a travaillé sur la pollinisation et sur le compost. La dernière intervention aura lieu vendredi.
 - CE1/CE2 : Compost avec une animation artistique. La classe a bénéficié de quatre séances avec une visite à la déchèterie. Une artiste, Angèle Villeneuve est intervenue pour réaliser avec les élèves une œuvre éphémère avec des déchets.
- ✚ Projet jardinage : les classes de Mesdames Bago et Menaut-Charrier. La classe de CE2 a récolté les fèves dernièrement. Elle a travaillé sur la germination. Elle a également eu un élevage de coccinelles.

5. Nouveau projet d'école 2023-2028 :

Suite à l'évaluation d'école, le projet d'école a été rédigé puis soumis à Monsieur l'Inspecteur de circonscription le vendredi 1^{er} décembre 2023.

Depuis peu, nous avons reçu la validation du projet.

Ce projet a été construit en fonction des besoins des élèves pour faciliter leur réussite et répondre à leurs besoins.

Il sera mis en place jusqu'en 2028.

Chaque axe sera décliné en plusieurs domaines avec des objectifs précis.

Axe 1 : Une école ouverte développant des liens avec les partenaires éducatifs pour conforter la confiance

Objectifs :

- *Déployer une stratégie efficace pour améliorer le climat scolaire*
- *Pratiquer quotidiennement une activité physique*
- *Apprendre à la maison : favoriser l'engagement des parents*
- *Développer les liens avec les organismes de santé*
- *Mieux accueillir, mieux communiquer*

Axe 2 : Réduire les inégalités grâce à un parcours scolaire cohérent, identifiable et défini par l'équipe enseignante

- *Rendre lisible le parcours élève*
- *Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle*
- *Apprendre à apprendre*
- *Développer des liaisons inter-degré et inter-cycle*

Axe 3 : Vivre ensemble et devenir citoyen.

- *Lutter (protocole) contre les incivilités et le harcèlement*
- *Éduquer au respect de l'environnement*
- *S'ouvrir sur le monde*

6. Questions diverses : aucune question a été soumise.

Madame Gazeau revient sur la mise en place du porte-vélos à Marie Curie. Ce dernier devrait être posé au cours de l'été.

A l'école de Relette, il pourrait également y en avoir un. Il faudrait étudier les lieux pour définir l'emplacement le plus approprié.

Le conseil d'école s'est terminé à 18h40.

La directrice remercie les membres du conseil d'école pour leur engagement au cours de cette année scolaire.

La directrice
Stéphanie JULIEN